

L'EXPLORATEUR D'ALLÈGEMENTS FINANCIERS

Un outil qui aide les Canadiens vulnérables à traverser la pandémie en obtenant de prestations et allègements financiers

À quoi s'attendre de l'Explorateur d'allègements financiers

L'Explorateur d'allègements financiers (EAF) est conçu pour aider les Canadiens vulnérables à obtenir des prestations et allègements financiers critiques d'urgence des gouvernements, des institutions financières, des entreprises de télécommunication et des fournisseurs d'internet. Tandis que certains outils se concentrent uniquement sur les soutiens gouvernementaux, l'EAF sert de guichet unique où les Canadiens peuvent avoir accès à des mesures d'aide de toutes ces organisations. Visitez le <https://financialreliefnav.prospercanada.org/> pour commencer.

Ce que l'outil comprend actuellement	Ce qu'il n'inclut pas
Toutes les prestations provinciales/territoriales créées en réponse à la pandémie de COVID-19 qui peuvent aider les gens et leurs familles à obtenir plus de revenus ou réduire leurs dépenses	<ul style="list-style-type: none"> • Prestations et soutiens municipaux ou locaux • Plus large gamme d'allocations de fonds • Soutiens qui n'offrent pas une aide financière directe • Prestations antérieures à la COVID-19
Prestations et allègements offerts par de nombreuses institutions financières, entreprises de télécommunication et services publics	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les institutions
Options simples pour décrire votre situation	<ul style="list-style-type: none"> • Liste précise de toutes les prestations auxquelles vous êtes admissible
Résumé de chaque prestation	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses à toutes les questions possibles
Contenu en anglais et en français plus tard ce mois-ci	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu dans d'autres langues

Conseils d'utilisation de l'Explorateur d'allègements financiers

- Vérifier toutes les situations qui pourraient s'appliquer — plus vous appliquez d'options, plus vous recevrez de résultats.
- Le terme « personne âgée » est large. De façon générale, si une personne a plus de 55 ans, il faudrait choisir cette option.
- La PCU et les soutiens du revenu se complètent (ou non) de façon très précise. Certaines provinces considèrent la PCU comme une source de revenus, d'autres lui attribuent des exonérations partielles, et d'autres ne la considèrent pas comme une source de revenus pour les prestations d'invalidité. L'EAF

comprend une section au sujet de ces détails si vous indiquez que vous obtenez une forme d'aide au revenu.

- Les prestations expirées sont retirées du site.
- L'étalement de paiements aura souvent des conséquences financières à long terme, car il peut s'accumuler.
- Si vous n'obtenez aucun résultat, consultez la liste complète des mesures d'aide.
- Cliquez sur les liens pour obtenir plus de détails sur ces mesures d'aide au besoin.
- Aidez-nous à partager l'outil. Des options d'intégration et de partage sont disponibles.

Nous avons besoin de votre aide pour que cet outil demeure pertinent, exact et utile

Nous sommes très reconnaissants du généreux appui du Groupe Banque TD, de United Way Centraide Canada, de United Way of Greater Toronto, de Maple Leaf et de Bridgeable dès les débuts de l'EAF. Nous remercions aussi tous nos partenaires d'autonomisation financière de nous aider dans les mises à l'essai et le peaufinage de l'outil.

Votre rétroaction est importante pour nous. Si vous trouvez des moyens d'améliorer l'EAF, ou si vous remarquez des erreurs ou des omissions, veuillez communiquer avec nous au frn@prosperscanada.org. Merci de votre appui.